

**Association Centre Protestant de Vacances
Genève**

**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint à l'assemblée générale
pour l'exercice arrêté au 31 janvier 2020**

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de
Association Centre Protestant de Vacances, Genève

RSM Audit Switzerland SA
Chemin du Faubourg-de-Cruseilles 11
1227 Carouge/Geneva
Switzerland
T: +41 22 888 50 50
F: +41 22 300 53 47
www.rsmch.ch

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association Centre Protestant de Vacances, Genève pour l'exercice portant du 1er février 2019 au 31 janvier 2020. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels a été effectué par un autre organe de révision. Ce dernier a émis son rapport, sans réserve, en date du 5 avril 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 janvier 2020 sont conformes aux exigences légales (LGAF, LSGAF, LIAF, directives étatiques)

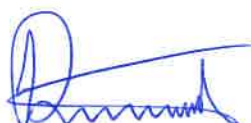
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'Association n'est pas en conformité avec l'art. 699 CO qui stipule que l'assemblée générale doit se tenir dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice.

RSM Audit Switzerland SA



O Bétrisey
Expert-réviseur
Réviseur responsable



J Howarth
Expert-réviseur

Carouge, le 2 octobre 2020

Annexes :

- Comptes annuels, (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
AUDIT | TAX | CONSULTING

BILAN AU 31 JANVIER 2020

ACTIF	<i>Notes</i>	31.01.2020	31.01.2019
ACTIFS CIRCULANTS			
<i>LIQUIDITES</i>			
Caisse		249 921.87	349 011.61
Poste		12 318.53	10 225.89
Banque		125 395.31	228 032.39
		112 208.03	110 753.33
<i>REALISABLES</i>			
Débiteurs	1	52 778.96	43 228.34
		52 778.96	43 228.34
<i>AUTRES ACTIFS CIRCULANTS</i>			
Comptes de régularisation	2	78 898.27	103 767.26
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS		381 599.10	496 007.21
ACTIFS IMMOBILISES			
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>			
Immeuble Groenroux	3	702 910.01	696 736.15
Matériel informatique		680 793.50	696 736.15
		22 116.51	0.00
<i>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</i>			
Participation Centre sportif Vallée de Joux		76 642.00	79 420.30
Parts SCI La Grange	4	1 000.00	1 000.00
		75 642.00	78 420.30
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		779 552.01	776 156.45
TOTAL DE L'ACTIF		1 161 151.11	1 272 163.66

BILAN AU 31 JANVIER 2020

PASSIF	<i>Notes</i>	31.01.2020	31.01.2019
FONDS ETRANGERS			
<i>DETTES A COURT TERME</i>			
Créanciers divers		371 107.86	415 731.28
Comptes de régularisation	2	12 870.70	13 403.86
		358 237.16	402 327.42
<i>DETTES A LONG TERME</i>			
Part de subvention à restituer à l'Etat	7	72 644.49	79 437.08
Hypothèques		-355.51	2 437.08
		73 000.00	77 000.00
TOTAL DES FONDS ETRANGERS		443 752.35	495 168.36
FONDS AFFECTES			
	5		
Fonds Mimosa		44 768.96	52 199.15
Fonds Loisirs pour Tous		31 029.00	34 500.00
Fonds projets		42 126.00	43 810.00
Fonds travaux immeuble		559 847.15	575 789.80
Fonds Helvetia-Mix		4 600.00	0.00
Fonds informatique		0.00	7 432.56
TOTAL DES FONDS AFFECTES		682 371.11	713 731.51
FONDS PROPRES			
Capital	6	38 622.20	38 622.20
Part de subvention non dépensée	7	24 641.59	0.00
Résultat de l'exercice	7	-28 236.14	24 641.59
TOTAL DES FONDS PROPRES		35 027.65	63 263.79
TOTAL DU PASSIF		1 161 151.11	1 272 163.66

COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2019-2020

	Notes	Budget 2019-2020		Exercice 2019-2020		Exercice 2018-2019	
RECETTES							
Recettes des camps		991 860.55	52.54%	978 666.27	49.05%	910 298.84	43.42%
Subventions	8	753 465.00	39.91%	755 108.00	37.84%	743 826.00	35.48%
Dons affectés	9	38 000.00	2.01%	100 208.31	5.02%	119 124.88	5.68%
Autres dons	10	45 000.00	2.38%	77 513.81	3.88%	216 353.42	10.32%
Recettes diverses	11	4 600.00	0.24%	33 735.24	1.69%	61 175.61	2.92%
Recettes Groenroux		54 800.00	2.90%	50 125.80	2.51%	45 735.50	2.18%
TOTAL DES RECETTES		1 887 725.55		1 995 357.43		2 096 514.25	
CHARGES							
Dépenses des camps		713 355.00	36.30%	612 961.23	29.79%	605 972.85	30.17%
Indemnités accordées aux familles		42 500.00	2.16%	52 602.76	2.56%	42 947.10	2.14%
Soutien accordé aux séjours		40 000.00	2.04%	62 655.00	3.04%	0.00	0.00%
Frais de personnel	12	711 500.00	36.20%	807 628.34	39.25%	695 181.88	34.61%
Indemnités encadrement		175 000.00	8.90%	210 742.19	10.24%	177 892.53	8.86%
Formation des moniteurs		44 000.00	2.24%	36 550.35	1.78%	42 202.86	2.10%
Frais de locaux		47 000.00	2.39%	57 747.50	2.81%	147 946.11	7.37%
Frais de véhicules		5 000.00	0.25%	13 530.55	0.66%	30 866.79	1.54%
Frais administratifs	13	64 500.00	3.28%	65 031.10	3.16%	95 366.12	4.75%
Frais de fonctionnement	14	79 012.00	4.02%	89 644.06	4.36%	109 163.76	5.43%
Dépenses Groenroux		41 500.00	2.11%	40 869.42	1.99%	59 235.94	2.95%
Dépenses Arbusigny		2 000.00	0.10%	7 784.06	0.38%	1 934.30	0.10%
TOTAL DES CHARGES		1 965 367.00		2 057 746.56		2 008 710.24	
RESULTAT D'EXPLOITATION		-77 641.45		-62 389.13		87 804.01	
FONDS AFFECTES							
Produits des fonds affectés	5	82 500.00		131 568.71		58 399.54	
Charges des fonds affectés		-38 000.00		-100 208.31		-119 124.88	
RESULTAT DES FONDS AFFECTES		44 500.00		31 360.40		-60 725.34	
RESULTAT AVANT REPARTITION		-33 141.45		-31 028.73		27 078.67	
Part du résultat revenant à l'Etat	7	0.00		2 792.59		-2 437.08	
RESULTAT APRES REPARTITION		-33 141.45		-28 236.14		24 641.59	

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	31.01.2020	31.01.2019
-Perte / Bénéfice	-28 236.14	24 641.59
Amortissements immobilisations corporelles	20 365.95	15 942.65
Dim./augm. créances	-9 550.62	13 462.74
Dim./augm. compte de régularisation actif	24 868.99	-27 014.22
Augm./dim. dettes à court terme	-533.16	-25 351.20
Augm./dim. compte de régularisation passif	-44 090.26	95 140.54
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	-37 175.24	96 822.10
Investissement en immobilisation corporelles	-26 539.81	0.00
Investissement en immobilisation financières	2 778.30	0.00
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	-23 761.51	0.00
Augm./dim. dettes à long terme	-6 792.59	-1 562.92
Fonds affectés	-31 360.40	32 745.34
FLUX FINANCIER PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	-38 152.99	31 182.42
Liquidités au début de l'exercice	349 011.61	221 007.09
Liquidités à la fin de l'exercice	249 921.87	349 011.61
VARIATION DES LIQUIDITÉS	-99 089.74	128 004.52

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 janvier 2020

Informations générales

Le Centre Protestant de Vacances est une association à but non-lucratif reconnue d'utilité publique qui organise des camps de vacances et des activités de loisirs s'adressant aux enfants et adolescents entre 4 et 18 ans. Son siège est à Genève, en Suisse.

Dans tous ses domaines d'activités, le CPV promeut différentes valeurs :

- Le respect des personnes et la tolérance : il ne pratique aucune distinction d'origine, de classe sociale, de religion, de culture, de genre ou d'orientation sexuelle ;
- Le respect de la nature, par une consommation responsable et une bonne utilisation des ressources ;
- La collectivité et le partage ;
- Le développement personnel ainsi que la confiance mutuelle.

Principe de comptabilisation

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

En outre, les états financiers sont établis conformément aux normes comptables « Swiss GAAP RPC »

Les montants présentés dans ces états financiers sont exprimés en Francs suisses.

Principes généraux d'évaluation comptables

a. Liquidités et dettes bancaires

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les dettes figurent pour leurs montants dus en capital et intérêts.

b. Débiteurs

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale sur la base des prestations réalisées à la date de la clôture.

c. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire, selon les taux suivants :

- Immeubles : 1.5%
- Véhicules : 20% (5 ans)
- Matériel : 25% (4 ans)
- Matériel informatique : 16.66% (6 ans)

Le seuil d'activation des immobilisations corporelles est de CHF 5'000.00 par unité. Compte tenu de son usage, le matériel de camps est considéré comme « consommable » et partant, n'est pas immobilisé.

d. Créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur vénale.

La comptabilisation implique l'enregistrement des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date de clôture.

Notes concernant le Bilan et le Compte d'Exploitation

1. Débiteurs

Un compte débiteur a été créé spécifiquement pour le suivi des avances versées au Centre équestre de la Caracole. En effet, suite à une demande de leur part, un échéancier de paiement a été mis en place dès septembre 2018 pour les saisons suivantes (courant d'octobre à août). Cet échéancier prend en compte un pourcentage de risque d'annulation des activités, le solde final est calculé chaque année à la fin de l'été.

2. Compte de régularisation actif et passif

Les postes transitoires sont déterminés en fonction du principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

	<u>31.01.2020</u>	<u>31.01.2019</u>
<u>Comptes de régularisation actif</u>		
Charges payées d'avance ¹	59 995.21	61 170.65
Produits à recevoir ²	<u>18 903.06</u>	<u>42 596.61</u>
	<u>78 898.27</u>	<u>103 767.26</u>
<u>Comptes de régularisation passif</u>		
Charges à payer ³	37 235.01	57 000.65
Produits constatés d'avance ⁴	<u>321 002.15</u>	<u>345 326.77</u>
	<u>358 237.16</u>	<u>402 327.42</u>

¹ Les charges payées d'avance concernent essentiellement les arrhes des maisons louées pour les camps, et plus particulièrement ceux de l'été 2020. Des frais relatifs aux camps de février et de Pâques 2020, des primes d'assurances diverses ainsi que des frais relatifs à l'informatique complètent ce montant.

² Les produits à recevoir sont en partie constitués des débiteurs relatifs à la location de la maison et à l'appartement de Groenroux, ainsi que des subventions communales de certaines communes ayant souhaité être facturées en fin d'année plutôt qu'en septembre. Le reste est constitué de divers soldes d'assurances et de frais médicaux concernant des participants, avancés par le CPV.

³ L'Association disposant d'assez de liquidités à la fin de l'exercice 2019, elle a pu s'acquitter de la majorité de ses factures avant la fin de l'exercice. Une provision pour des charges sociales relatives aux indemnités moniteurs a dû être constituée, suite à une erreur de la part de notre caisse AVS. En effet, seuls les salaires des permanents avaient été pris en compte dans le calcul final.

⁴ Outre les montants relatifs aux inscriptions pour les camps de Février et Pâques 2020, des acomptes de location ont été perçus pour la maison de Groenroux. Une première tranche de subvention de la part du DIP a été perçue dans le courant du mois de janvier et s'élève à CHF 188'500.00. La Fondation Albatros a réaffirmé son soutien au CPV à hauteur de CHF 55'000 pour l'année 2020, don que nous avons reçu sur l'exercice 2019 (voir note n°5).

3. Immobilisations corporelles

Les actifs sont comptabilisés au coût d'acquisition et les amortissements sont enregistrés selon la méthode indirecte.

Tableau des immobilisations au 31.01.2020

	Valeur brute au 01.02.2019	Fonds amort. au 01.02.2019	Investissement	Amortissements de l'exercice	Valeur brute au 31.01.2020	Amortissements cumulés	Valeur au bilan au 31.01.2020
Immeuble Groenroux ¹	1 062 843.20	-366 107.05	0.00	-15 942.65	1 062 843.20	-382 049.70	680 793.50
Matériel informatique ²	0.00	0.00	26 539.81	-4 423.30	26 539.81	-4 423.30	22 116.51
	1 062 843.20	-366 107.05	26 539.81	-20 365.95	1 089 383.01	-386 473.00	702 910.01

¹ La « maison de Groenroux » est un lieu de vacances appartenant au CPV depuis plusieurs décennies. Elle est grevée d'une hypothèque de CHF 73'000.-. Utilisée comme lieu de vacances et de formation, la maison est également louée au grand public. Grâce à une recherche de fonds entreprise par l'association, d'importants travaux de mise aux normes incendie et de rénovation ont pu être entrepris dès octobre 2014. Aucune rénovation importante n'a été effectuée dans la maison pendant l'exercice 2019.

² Le CPV a fait l'acquisition de nouveaux postes de travail fixes et portables pour ses collaborateurs. L'amortissement de ce matériel est calculé sur une base de 6 ans, qui est la période de renouvellement de ce type de matériel au sein de l'Association.

4. Parts SCI « La Grange »

Des parts de la SCI « La Grange » ont été acquises par le CPV pour € 70'000.00 durant l'exercice 2011, et activées pour un montant de CHF 90'708.-.

Les éventuelles dépréciations d'actifs sur cette immobilisation financière doivent être évaluées après trois exercices complets et ensuite tous les trois ans.

Suite à la chute de l'Euro par rapport au Franc Suisse en début d'année 2015, cette part a été réévaluée à CHF 78'420.30. Elle a été réévaluée à nouveau à la fin de l'exercice 2019-2020 et s'élève aujourd'hui à CHF 75'642.00

5. Fonds affectés

Variation des fonds affectés au 31 janvier 2020

	Solde au 01.02.2019	Recettes Dotation	Dépenses Utilisation	Transferts	Solde au 31.01.2020
Fonds Mimosa ¹	52 199.15	32 708.31	-40 138.50	0.00	44 768.96
Fonds Loisirs pour Tous ²	34 500.00	37 500.00	-40 971.00	0.00	31 029.00
Fonds Projets ³	43 810.00	20 000.00	-21 684.00	0.00	42 126.00
Fonds Travaux immeuble ⁴	575 789.80	0.00	-15 942.65	0.00	559 847.15
Fonds Helvetia-Mix ⁵	0.00	10 000.00	-5 400.00	0.00	4 600.00
Fonds informatique ⁶	7 432.56	0.00	-7 432.56	0.00	0.00
Total des fonds	713 731.51	100 208.31	-131 568.71	0.00	682 371.11

Variation des fonds affectés au 31 janvier 2019

	Solde au 01.02.2018	Recettes Dotation	Dépenses Utilisation	Transferts	Solde au 31.01.2019
Fonds Mimosa ¹	26 207.77	61 624.88	-35 633.50	0.00	52 199.15
Fonds Loisirs pour Tous ²	0.00	37 500.00	-3 000.00	0.00	34 500.00
Fonds Projets ³	48 790.00	20 000.00	-24 980.00	0.00	43 810.00
Fonds Travaux immeuble ⁴	591 732.45	0.00	-15 942.65	0.00	575 789.80
Fonds informatique ⁶	14 255.95	0.00	-6 823.39	0.00	7 432.56
Total des fonds	680 986.17	119 124.88	-86 379.54	0.00	713 731.51

¹ Le fonds « Mimosa » a été alimenté par un don de la part de la Fondation Albatros ainsi que du produit des ventes de fleurs dans le cadre de l'action des Mimosa du Bonheur, reconduite chaque année en janvier. A cela viennent s'ajouter des dons privés.

² Un contrat de partenariat a été établi avec la Fondation Albatros ayant pour but de créer un fonds affecté afin de diminuer le prix des séjours uniformément à hauteur de 3 CHF par jour et par enfant.

³ Une recherche de fonds a été à nouveau effectuée auprès de la Fondation de Bienfaisance de la Banque Pictet afin de permettre de baisser les prix de certains camps. Le fonds Projets a été mis à profit pour tout notre programme des camps 2019.

⁴ Le fonds Travaux immeuble est amorti au même taux que l'immeuble Groenroux.

⁵ Le fonds Helvetia-Mix a été constitué au début de l'exercice 2019. Il a pour but de favoriser l'accueil d'enfants et de jeunes migrants dans les activités proposées par le CPV. Il a été alimenté par des dons de la Fondation Sesam et de la Fondation Albatros.

⁶ Le fonds informatique a été totalement utilisé sur l'exercice 2019.

6. Capital

Tableau de variation du capital au 31 janvier 2020

	Solde au 01.02.2019	Dotations	Solde au 31.01.2020
Capital	38 622.20	0.00	38 622.20
Part de subvention non dépensée	24 641.59	0.00	24 641.59
Bénéfice (perte) de l'exercice	0.00	-28 236.14	-28 236.14
Total des capitaux propres	63 263.79	-28 236.14	35 027.65

Tableau de variation du capital au 31 janvier 2019

	Solde au 01.02.2018	Dotations	Solde au 31.01.2019
Capital	38 622.20	0.00	38 622.20
Part de subvention non dépensée	0.00	0.00	0.00
Bénéfice (perte) de l'exercice	0.00	24 641.59	24 641.59
Total des capitaux propres	38 622.20	24 641.59	63 263.79

7. Tableau de répartition du résultat

Selon le contrat de prestation signé entre le CPV et l'Etat de Genève couvrant la période 2018 – 2021, le CPV doit restituer à l'Etat 9% de son résultat annuel. Pendant la durée du contrat de prestation, les montants à restituer à l'Etat sont inscrits en fonds étrangers au bilan. Les montants à conserver par le CPV sont enregistrés dans une réserve « part de subvention non dépensée » dans les fonds propres.

La période 2014-2017 s'étant soldée par un résultat positif, un remboursement a été effectué dans le courant de l'exercice 2018.

Tableau de répartition du résultat - Contrat de prestation 2018 - 2021

	31.01.2019	31.01.2020	31.01.2021	31.01.2022	Cumul
Résultat avant répartition	27 078.67	-31 028.73	0.00	0.00	-3 950.06
Répartition résultat au 31.01.2019	-2 437.08	0.00	0.00	0.00	-2 437.08
Répartition résultat au 31.01.2020	0.00	2 792.59	0.00	0.00	2 792.59
Répartition résultat au 31.01.2021	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Répartition résultat au 31.01.2022	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Part de subvention à restituer	2 437.08	-2 792.59	0.00	0.00	-355.51
Résultat après répartition	24 641.59	-28 236.14	0.00	0.00	-3 594.55

Tableau de répartition du résultat - Contrat de prestation 2014 - 2017

	31.01.2015	31.01.2016	31.01.2017	Correction	31.01.2018	Cumul
Résultat avant répartition	62 646.02	397 047.63	206 648.71	-486 140.08	74 578.05	254 780.33
Répartition résultat au 31.01.2015	-12 529.20	0.00	0.00	0.00	0.00	-12 529.20
Répartition résultat au 31.01.2016	0.00	-79 409.53	0.00	0.00	0.00	-79 409.53
Répartition résultat au 31.01.2017	0.00	0.00	-41 329.74	0.00	0.00	-41 329.74
Répartition résultat au 31.01.2018	0.00	0.00	0.00	0.00	-14 915.61	-14 915.61
Part de subvention à restituer	12 529.20	79 409.53	41 329.74	-121 535.02	14 915.61	26 649.06
Résultat après répartition	50 116.82	317 638.10	165 318.97	-486 140.08	59 662.44	106 596.25

8. Subventions

<u>Subventions</u>	<u>2019 - 2020</u>	<u>2018 - 2019</u>
État de Genève - DIP	377 000.00	377 000.00
État de Genève - DIP - formation moniteurs	5 130.00	2 880.00
Ville de Genève infrastructure/fonctionnement	175 300.00	175 300.00
Ville de Genève camps/production	59 940.00	54 672.00
Ville de Genève fonds apprentissage	3 000.00	0.00
Confédération - OFAS - art.7, al.2, LEEJ	66 690.00	72 639.00
Communes genevoises ¹	65 888.00	59 690.00
Communes romandes ¹	2 160.00	1 645.00
	<u>755 108.00</u>	<u>743 826.00</u>

¹ Suite à une action menée par le GLAJ (Groupe de liaison genevois des Associations de Jeunesse) en 2003, la plupart des communes genevoises se sont engagées à subventionner les colons de leurs communes participant à nos activités, et ce à hauteur de CHF 10 par jour et par enfant. Depuis l'année 2017, une partie de ces communes ont augmenté leur subvention qui s'élève maintenant à CHF 15 par jour et par enfant. Certaines communes romandes soutiennent également nos activités. Détails pages suivantes.

La Ville de Genève soutient également le CPV par le biais d'une subvention en nature en mettant à disposition de l'Association des locaux pour l'organisation de ses centres aérés. La valeur annuelle des locaux mis à disposition s'élève à CHF 3'410. Cette subvention en nature est prise en charge par le Service des écoles et institutions pour l'enfance du Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville.

Le CPV bénéficie également d'une gratuité des taxes d'empiètement d'une valeur de CHF 180 lors de son activité annuelle de promotion de ses activités de la part de la Ville de Genève.

Détail subventions communes genevoises (en fonction des journées-enfants)

	<u>2019 - 2020</u>	<u>2018 - 2019</u>
AIRE-LA-VILLE	225.00	75.00
ANIERES	510.00	410.00
AVULLY	230.00	40.00
AVUSY	220.00	420.00
BARDONNEX / CROIX-DE-ROZON	820.00	1 155.00
BELLEVUE	1 395.00	1 145.00
BERNEX	2 530.00	2 530.00
CAROUGE	6 276.00	6 015.00
CARTIGNY	320.00	0.00
CELIGNY	270.00	120.00
CHANCY	660.00	690.00
CHENE-BOUGERIES	2 080.00	2 230.00
CHENE-BOURG	1 360.00	1 600.00
CHOULEX	270.00	200.00
COLLEX-BOSSY	420.00	180.00
COLLONGE BELLERIVE	2 955.00	2 550.00
COLOGNY	525.00	975.00
CONFIGNON	2 485.00	2 050.00
CORSIER	800.00	300.00
DARDAGNY	230.00	200.00
GENTHOD	880.00	120.00
GRAND-SACONNEX	2 685.00	3 855.00
GY	225.00	225.00
HERMANCE	225.00	270.00
LACONNEX	150.00	195.00
LANCY / GRAND-LANCY	10 251.00	9 786.00
MEINIER	345.00	615.00
MEYRIN	3 660.00	2 445.00
ONEX	4 588.00	2 236.00
PERLY-CERTHOUX	660.00	600.00
PLAN-LES-OUATES	4 965.00	4 920.00
PREGNY- CHAMBESY	780.00	470.00
PRESINGE	75.00	90.00
PUPLINGE	460.00	770.00
RUSSIN	50.00	130.00
SATIGNY	3 870.00	2 175.00
SORAL	330.00	0.00
THONEX	370.00	680.00
TROINEX	390.00	1 110.00
VANDOEUVRES	700.00	670.00
VERNIER	930.00	0.00
VERSOIX	1 488.00	968.00
VEYRIER	3 230.00	4 475.00
	65 888.00	59 690.00

Détail subventions communes romandes (en fonction des journées-enfants)

	<u>2019 - 2020</u>	<u>2018 - 2019</u>
ARZIER-LE-MUIDS	150.00	0.00
BASSINS	0.00	50.00
BOGIS-BOSSEY	0.00	140.00
CHEXBRES	0.00	100.00
COMMUGNY	210.00	0.00
CORSIER-SUR-VEVEY	50.00	0.00
DUILLIER	100.00	0.00
ECHALLENS	100.00	100.00
FRIBOURG	0.00	285.00
GRANDEVENT	0.00	70.00
LA SARRAZ	50.00	0.00
LA TOUR-DE-PEILZ	300.00	0.00
LE MONT-SUR-LAUSANNE	500.00	0.00
LE VAUD	200.00	0.00
LUSSERY-VILLARS	80.00	0.00
LUTRY	0.00	150.00
MIES	120.00	80.00
NOVILLE	0.00	80.00
PENTHAZ	0.00	50.00
PREVERENGES	150.00	250.00
SAINTE-CROIX	100.00	0.00
SAINT-LEGIER / LA CHIESAZ	0.00	180.00
TEVENON	50.00	50.00
VINZEL	0.00	60.00
	2 160.00	1 645.00

9. Dons affectés

<u>Dons affectés</u>	<u>2019 - 2020</u>	<u>2018 - 2019</u>
Fondation Albatros	55 000.00	55 000.00
Fondation de Bienfaisance du groupe Pictet	20 000.00	20 000.00
Action bénévole Mimosa du Bonheur	18 374.81	18 991.68
Fondation Sesam	5 000.00	0.00
Fondation Teamco	0.00	15 000.00
RenoDesign	0.00	8 450.00
Dons privés pour fonds Mimosa	1 833.50	1 683.20
	<u>100 208.31</u>	<u>119 124.88</u>

10. Autres dons

<u>Dons</u>	<u>2019 - 2020</u>	<u>2018 - 2019</u>
Fondation privée genevoise	25 000.00	150 000.00
Fondation Aletheia	0.00	10 000.00
Fondation Baur	15 000.00	10 000.00
Fondation Sesam	1 527.00	5 230.00
GLAJ-GE - Fonds Selim Neffah	2 671.80	2 786.80
FPCV	1 900.00	1 000.00
Appel donateurs "Merci"	29 190.00	35 015.70
Autres dons	2 225.01	2 320.92
	<u>77 513.81</u>	<u>216 353.42</u>

11. Recettes diverses

<u>Recettes diverses</u>	<u>2019 - 2020</u>	<u>2018 - 2019</u>
Location véhicules ¹	7 315.00	39 215.00
Taxes non-résidents	16 764.00	21 166.00
Autres recettes ²	9 656.24	794.61
	<u>33 735.24</u>	<u>61 175.61</u>

¹ L'Association a fait don d'une partie de sa flotte de véhicules à l'Association du Scoutisme Genevois. Les recettes de location sont dues à des refacturations internes (camps et formations) des frais de location.

² L'assurance « La Bâloise » a versé à l'Association une participation aux excédents 2015-2019.

12. Frais de personnel

Nombre de collaborateurs : l'Association a employé moins de 10 collaborateurs équivalent plein-temps sur l'exercice 2019/2020. Il en a été de même pour l'exercice précédent 2018/2019

13. Frais administratifs

<u>Frais administratifs</u>	<u>2019 - 2020</u>	<u>2018 - 2019</u>
Téléphone	7 279.10	5 973.60
Frais de bureau	13 427.40	15 060.62
Frais de port	11 018.05	10 066.55
Frais informatiques	16 541.80	53 232.74
Commission paiements en ligne	3 988.56	2 829.26
Frais de révision	4 500.00	4 000.00
Autres frais administratifs ¹	8 276.19	4 203.35
	<u>65 031.10</u>	<u>95 366.12</u>

¹ Si le compte « autres frais administratifs » affiche un montant important, c'est qu'il inclut les frais de perte au change. Ces derniers sont élevés, suite à la réévaluation de la valeur des parts de la SCI La Grange détenues par le CPV.

14. Frais de fonctionnement

<u>Frais de fonctionnement</u>	<u>2019 - 2020</u>	<u>2018 - 2019</u>
Frais de représentation	3 366.11	4 266.80
Frais d'événements	9 601.01	7 702.38
Frais d'animation	7 872.69	5 866.28
Frais de communication	38 213.73	56 247.12
Cotisations partenaires et honoraires	12 098.35	4 244.85
Recherche de fonds	8 303.16	9 171.71
Assurances association	10 326.70	9 693.20
Pertes et profits exercices antérieurs ¹	-3 637.42	4 750.84
Annulation débiteurs douteux	2 890.68	6 023.48
Autres frais de fonctionnement	609.05	1 197.10
	<u>89 644.06</u>	<u>109 163.76</u>

¹ Le montant de charges négatives apparaissant dans le compte de pertes et profits des exercices antérieurs est principalement dû au remboursement des frais d'assurances et d'entretien des véhicules cédés à l'Association du Scoutisme Genevois en début d'exercice 2019.

15. Évènements importants survenus après la date du bilan et continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2019, un nombre limité de cas d'un virus inconnu avait été signalé à l'Organisation mondiale de la santé. Il n'y avait pas de preuve explicite de transmission interhumaine à cette date. Après la fin de l'année, le virus s'est répandu et a été identifié comme un nouveau coronavirus.

A la date des présents états financiers, il n'a pas été possible d'évaluer l'impact du virus sur les activités de l'Association. Le coronavirus pourrait entraîner une baisse du chiffre d'affaires qui reste inconnue à ce jour.

L'ampleur de cette crise sanitaire ne peut en effet pas encore être évaluée à l'heure actuelle et les conséquences sur l'association ne peuvent donc pas être chiffrées de manière fiable.

L'Association a toutefois pris les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité de tous ses salariés et la continuité de l'activité.

Tenant compte des mesures prises et des actifs circulants de l'Association, la direction ne prévoit pas de problème pour la continuité des activités.